

Conseil Municipal du 12/01/2022

Présents: Etienne Chatelon, Emmanuelle Langlais-Ballandraud, Elisabeth Villard, Vincent Carrey, Philippe Heitz, Pierre Burellier, Benoit Laffont, Madjid Bribi

Pouvoir : Emeline Rapaud (pouvoir à Philippe Heitz)

Absents : Mathieu Rousseau, Hervé Marcon

Secrétaire: Benoit Laffont

Approbation du compte-rendu du 22/12/2021

Approuvé à l'unanimité.

Plan de formation 2022/2024

Le plan de formation à destination des agents communaux est obligatoire. Il a pour objet les formations d'intégration et de professionnalisation, de perfectionnement et de préparation aux concours et examens professionnels.

Cela pose la problématique du remplacement de l'agent surtout en ce qui concerne le personnel de l'école. Il faut pouvoir anticiper ces remplacements car les formations se déroulent essentiellement pendant le temps de travail. 3 personnes se sont proposées pour des temps partiels en cas de besoin à l'école.

Un groupe de travail (Elisabeth Villard et Etienne Chatelon) se met en place pour recenser les besoins des agents.

Le CNFPT et le Centre de gestion de la Loire ont élaboré un plan de formation inter-collectivités de la Loire 2022-2024 à l'attention des collectivités de moins de 50 agents. Ce plan a été validé par le Comité Technique Intercommunal le 26 novembre 2021.

Le Conseil a approuvé à l'unanimité le principe de retenir pour nos agents ce plan pluriannuel de formation inter-collectivités.

Projet de desserte forestière de Montpénant

Après concertation entre la mairie, les propriétaires concernés, le CRPF et l'ONF, il a été décidé de créer deux pistes de débardage de 3 m à 3,50 m de large. Une depuis Montpénant jusqu'au chemin entre Montchal et la route de St Sauveur et l'autre qui va du chemin des Louaves à la route de St Sauveur en face du chemin de Bechetoile. Les travaux sont subventionnables jusqu'à 80%.

Le conseil municipal décide de poursuivre le chiffrage du projet. Le montage financier n'étant pas complet, la délibération concernant la participation de la commune sur le coût global est reportée à une prochaine fois.

Demande de subvention enveloppe de solidarité

Une délibération prévoit la demande d'une subvention auprès du département pour le bardage bois et les portails du hangar communal. Cette subvention s'élèverait au maximum à 7000 €. Le conseil municipal accepte la délibération à l'unanimité.

Questions diverses

Festival Yakila

Des réponses ont été apportées par l'association Matondi aux questionnements de la mairie.

Certains points méritent encore d'être éclaircis sur la jauge, l'assurance spécifique RC « organisateur » spectacle vivant, visite de sécurité, contrôle installation électrique, sécurité incendie, licence DRAC, couverture réseau mobile, protection terrains riverains.

Extension de l'école

Différentes voies sont à l'étude:

- Modulaire: salle de classe de 50 m² (70 000€) à glisser sous le préau ou location (10 000€ pour 5ans + 10 000€ de montage/démontage)
- En plus des modulaires, 3 hypothèses de construction fixe nous ont été étudiées par un atelier d'architecte, dans le cadre d'une étude de faisabilité.
- L'idée initiale de déménager une classe sous le préau est de réintégrer le réfectoire dans l'enceinte de l'école pour libérer la salle du Tilleul, occupée en permanence par la cantine depuis le printemps 2020 pour cause d'effectif important et de protocole sanitaire.

Des doutes sont émis sur la pertinence du projet. En effet, 10 élèves actuellement en CP partent dans 4 ans.

Si le projet n'aboutit pas, il faut trouver une solution pour la cantine. La question du double service revient sur la table.

Prochain Conseil mercredi 9 février 2022 à 19h30.